

30 mars 2012 – n° 7
120019

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (T.E.O.M.)

VU l'article 107 de la Loi de Finances initiale pour 2004, codifiée aux articles 1636 B *sexies* et 1609 *quater* du Code Général des Impôts, qui prévoit qu'à compter de 2005 les communes et leurs groupements votent un taux de T.E.O.M et non plus un produit comme auparavant,

VU l'état 1259 T.E.O.M. notifié précisant les bases prévisionnelles à prendre en compte pour 2012,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 11,83 % à compter du 1er janvier 2012, identique à celui de 2011.

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Contre : 8 (F.LEGRAND - V.BENOIT - J.L.BOURDON - F.WALTER
S.VINCENT - R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



Christian PIERRET

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 30 mars 2012

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
